

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Les sénateurs

même si leurs collègues, députés libéraux des Communes, n'ont pas semblé du même avis.

Ce projet de loi a été adopté à l'unanimité le 21 décembre après que les trois partis présents aux Communes se soient entendus sur un compromis. À l'origine, le projet de loi prévoyait une autorisation d'emprunt de \$23,3 milliards, soit \$7,3 milliards pour l'exercice financier en cours et \$16 milliards pour couvrir les premiers mois du prochain exercice financier.

Les partis d'opposition avaient jugé que ces \$16 milliards risquaient d'excéder les besoins réels du gouvernement. Celui-ci a alors accepté de réduire de \$4 milliards sa demande et promis de présenter à la Chambre une nouvelle demande d'autorisation d'emprunt au plus tard deux semaines après le discours du budget. On avait alors voté à l'unanimité le projet de loi qui, après le congé de Noël, s'est retrouvé au Sénat.

Ce genre de projets de loi est toujours expédié comme lettre à la poste à la Chambre haute, les sénateurs y consacrant à peine deux heures et demie au mieux. Une première fois, les sénateurs libéraux ont défait une motion pour son adoption immédiate. Ils ont considéré un temps d'amender le projet de loi et de le renvoyer aux Communes, ce qui ne s'est pas fait depuis plusieurs années. Hier, on en venait à la conclusion toutefois qu'on l'adopterait comme tel, mais une fois connues les prévisions de dépenses.

Le leader de l'opposition au Sénat, M. Allan MacEachen, soutient qu'il est du devoir des sénateurs d'agir ainsi car jamais le Parlement ne doit autoriser le gouvernement à emprunter, donc à dépenser, sans avoir vu les prévisions de dépenses. Ce en quoi l'ancien président du Canadien Pacifique, le sénateur Ian Sinclair, ajoute que c'est ainsi que cela se passe dans l'entreprise privée et qu'il doit en être ainsi au gouvernement. On rejette du revers de la main l'argument de M. Wilson voulant que les libéraux aient agi exactement de la même façon en 1977. On lui rappelle qu'il poussait les hauts cris lorsqu'il était dans l'opposition et que le gouvernement libéral avait la velléité d'agir de la même façon.

Un argument de M. Wilson aura de l'effet, celui de l'incertitude que crée sur les marchés financiers le fait que le gouvernement se retrouve sans pouvoir d'emprunt. M. MacEachen proposera de donner la garantie au gouvernement d'adopter le projet de loi immédiatement, une fois les prévisions budgétaires déposées. Il essaiera même de négocier avec M. Wilson qui refusera, car ce qui est en cause ce n'est pas la volonté du gouvernement mais celle des Communes.

Le sénateur Duff Roblin, leader du gouvernement au Sénat, notera que la proposition est pour le moins ridicule. Si on est prêt à voter les yeux fermés dans une semaine, pourquoi alors ne pas voter immédiatement, dit-il. On lui répond que le tout est une question de principe, de tradition parlementaire centenaire.

Sur la question des coûts qu'occasionnent aux contribuables ces délais, le sénateur libéral de Bané dira que la responsabilité en appartient au gouvernement qui n'avait qu'à scinder son projet pour distinguer les besoins d'emprunt immédiats de ceux de 1985-86. Ces coûts de \$2 millions viennent du fait que le gouvernement doit retarder une partie de ses emprunts et que déjà, comptent des récentes hausses des taux d'intérêt, il sait qu'il lui en coûtera plus cher pour rattraper ce retard.

M. Wilson note que devant se financer par des émissions de bons du Trésor, le gouvernement risque de créer une pression à la hausse des taux d'intérêt. Les taux auxquels sont adjugés ces bons servent à déterminer le taux d'escompte de la Banque du Canada qui, à leur tour, déterminent les taux d'intérêt des banques.

Le ministre des Finances quittera aussi le comité sénatorial aussi ex-

cedé qu'il y était entré. Après une heure et demie de questions, il sortira sans plus s'occuper des sénateurs qui voulaient encore l'interroger. Devant les journalistes, il dira mal comprendre les raisons qui poussent les sénateurs libéraux à agir de la sorte. Peut-être est-ce par vengeance pour les traitements que les conservateurs leur ont fait subir lorsqu'ils étaient au gouvernement, reconnaît-il.

Ce qui étonne particulièrement le ministre, c'est de voir que les sénateurs libéraux refusent de suivre la ligne de conduite adoptée par les députés libéraux. Il souligne que le chef libéral, M. John Turner, prend bien soin de ne pas se prononcer sur ce débat.

M. MacEachen refuse de répondre lorsqu'on lui demande d'expliquer les différences d'attitude entre sénateurs et députés libéraux. Il ne peut parler des discussions qui ont eu lieu au caucus et quant à l'attitude de M. Turner, il renvoie les journalistes à celui-ci. Il laisse entendre toutefois que, dès le mois de décembre, les sénateurs avaient pris leur distance puisque aux Communes, les députés libéraux avaient indiqué en votant le projet C-11 que leur appui ne présu- mait en rien de celui des sénateurs.

◆ Jean-Paul II

bien l'intention de venir parmi vous», a indiqué de son côté le Souverain pontife.

Le 19 septembre dernier, le brouillard avait eu raison de la détermination du Souverain pontife de rencontrer le Dene à Fort Simpson, à quel- que 500 km du cercle polaire, où il devait leur adresser un message de soutien dans leur lutte pour l'auto-détermination et le contrôle de leurs territoires. L'avion de Jean-Paul II avait dû se poser à Yellowknife, 250 km plus au sud.

Si les souvenirs et les regrets exprimés de part et d'autre ont constitué une bonne part de la conversation, beaucoup d'autres sujets ont été abordés : « Nous avons dit au pape qu'une nouvelle ère avait commencé au Canada, a dit M. Antoine. Aujourd'hui, les Indiens Dene sont sur leurs pieds. Nous décidons nous-mêmes de notre avenir au lieu d'écouter les autres nous dire ce que nous devons faire. Jean-Paul II nous a répondu qu'une nouvelle ère avait commencé aussi pour l'Église catholique. »

Une visite du pape est très importante pour la cause des Indiens, a expliqué le chef Kakwi, « elle attirera l'attention du monde entier sur nos problèmes que les Européens prouvent ne pas connaître lorsqu'ils condamnent la chasse aux animaux à fourrure ».

Le président de la nation dene a d'ailleurs profité de l'occasion pour expliquer au Saint-Père la position des Indiens et des Inuit des territoires du Nord-Ouest face au Mouvement de défense des animaux, particulièrement actif en Europe. « Les Dene chassent, pêchent et trappent pour s'approvisionner en viande et en poisson et pouvoir vendre les peaux. Le « Mouvement pour les droits des animaux » s'oppose en fait au style de vie des Dene. » Si l'Europe arrête d'acheter les peaux, explique Steve Kakwi, notre peuple et les Inuit devront vivre au frais de l'État, et nous devrons aller chercher du travail dans les villes : ce serait la fin de nos traditions. »

Une échange de cadeaux (livre et film sur les Territoires du Nord-Ouest contre médailles du pontificat de Jean-Paul II) a conclu la rencontre, sans toutefois que le pape ne fixe une date définitive pour son prochain séjour en terre canadienne. Les représentants dene ont aussi offert au chef de l'Église un film que ce dernier aurait dû voir à Fort Simpson au mois de septembre.

Avant leur départ, prévu pour demain ou jeudi, MM. Kakwi, Antoine

◆ La Cour

Le juge en chef, M. Brian Dickson, ses collègues Julien Chouinard, Willard Estey, William McIntyre et Mme Bertha Wilson ont écouté les arguments pendant 90 minutes avant d'ajourner pour délibérer. À peine 10 minutes plus tard, M. Dickson est revenu pour annoncer qu'il rejetait la requête.

et Villeneuve rencontreront des collaborateurs du Saint-Père, et espèrent bien pouvoir ramener à Fort Simpson un engagement précis. En 1979, Jean-Paul II, en visite aux États-Unis, avait exprimé le désir de revenir dans ce pays pour visiter les États du centre et de l'ouest. Il pourrait bien profiter de ce voyage, prévu pour 1986, pour se rendre à Fort Simpson : durant une saison plus propice, bien sûr, pour éviter les brumes de fin d'été...

◆ Landry

n'est pas convenable que le Québec ait le même statut juridique que l'Île-du-Prince-Édouard.

La question du droit de veto n'est pas totalement écartée. « Ça n'a jamais été exclu puisque techniquement, pour les institutions fédérales, le droit de retrait n'est pas applicable. La formule que nous préconisons pour l'ensemble de la question, c'est le droit de retrait pour ne pas bloquer la fédération canadienne. Cependant, les institutions qui sont communes ne doivent pas pouvoir être changées sans notre volonté. »

Selon M. Landry, il existe déjà dans le *Canada Bill* « un certain droit de veto » et il doit être élargi à certains autres champs touchant les institutions fédérales comme le Sénat et la Cour suprême. « C'est une question de principe et non d'argent », conclut-il.

◆ Les politiciens

sondage ont été récemment publiés sous le titre *Canadian Legislatures: The 1984 Comparative Study*. Sous des formes différentes, de telles études comparatives ont été menées depuis 1979.

Sur les quatorze questions bâties pour mesurer le degré de confiance envers le parlementarisme, les Québécois (et les francophones) font bande à part sur quasiment toutes les questions. Ils évitent notamment de se déclarer fortement en accord avec toutes les assertions illustrant l'importance du rôle du député.

La seule question sur laquelle règne un accord parfait « coast to coast », c'est sur le besoin d'une réforme majeure du système parlementaire: trois Canadiens, comme trois Québécois, sur quatre la réclament.

Analysant les résultats du sondage, le président d'Environics Research Group, M. Michael Adam, note qu'il y a très peu de différences dans les réponses entre les régions et parmi les principaux groupes socio-démographiques du Canada anglais. Mais « la variation marquante et la variation la plus conséquente par rapport aux normes vient du peuple du Québec », remarque-t-il.

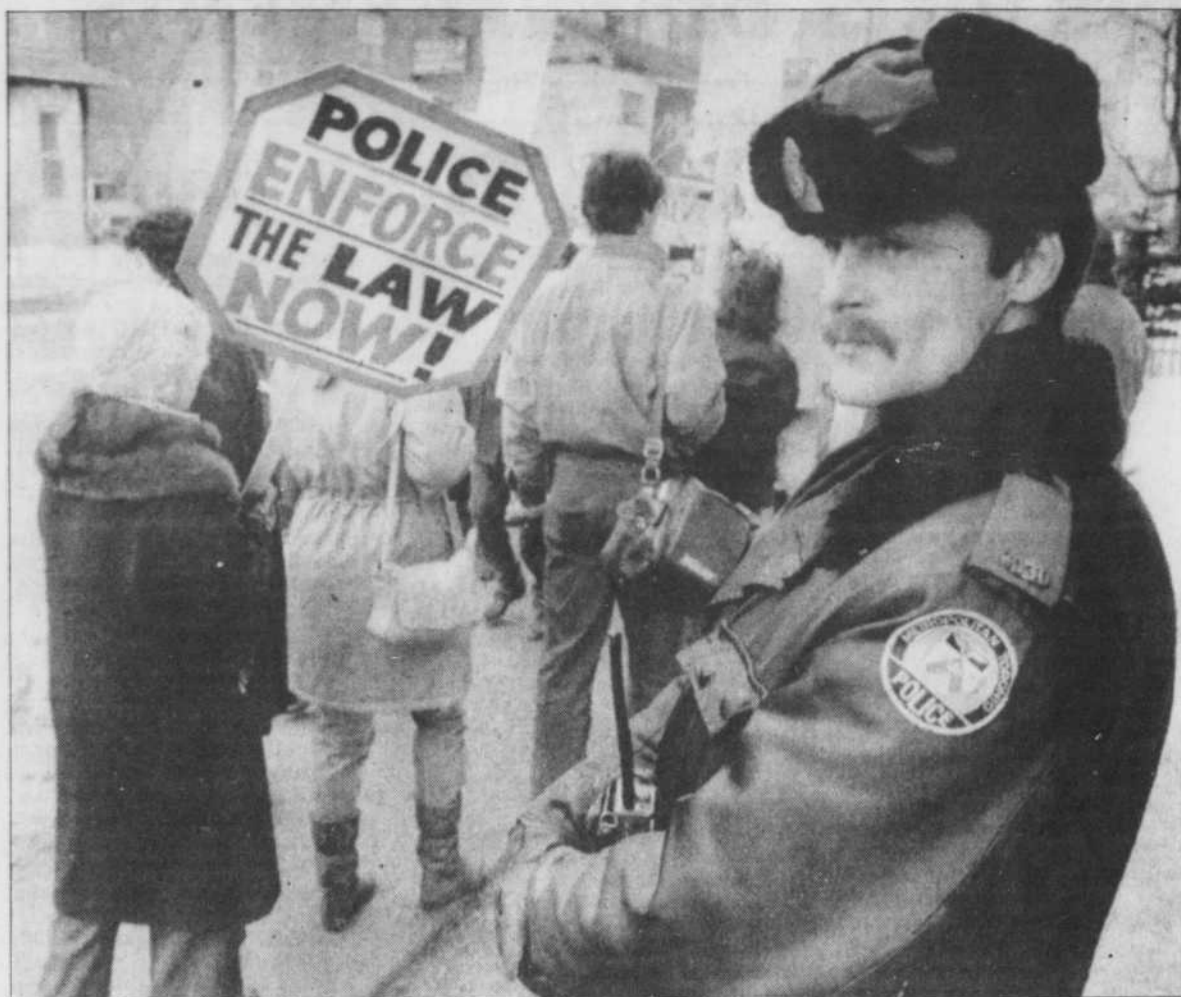
« Les Québécois sont davantage portés à être en désaccord sur le fait que notre système de gouvernement est le meilleur au monde. Les Québécois sont moins portés que les autres Canadiens à croire que leurs députés fédéraux et provinciaux se sentent responsables des besoins de leurs électeurs, qu'ils sont honnêtes et sincères et qu'ils contribuent à la qualité de vie au Canada », résume M. Adam.

« Il faut cependant signaler que ces conclusions peuvent au moins en partie refléter le bas degré de satisfaction des Québécois envers les performances de leur gouvernement provincial », signale l'analyste. Le sondage a été réalisé à la mi-septembre quand la popularité du gouvernement Lévesque était très faible. Au même moment, il y eut aussi un complet changement dans la députation québécoise à Ottawa, passée brutalement du rouge au bleu.

M. Adam conclut de son étude que le public canadien sera réceptif à la réforme des institutions législatives. « Peut-être que des changements dans nos institutions législatives, relevant le rôle du parlementarisme, aideraient aussi à diminuer le cynisme et l'aliénation que nous trouvons parmi les Québécois, les jeunes Canadiens et les personnes des milieux les plus défavorisés », conclut M. Adam.

M. Adam donne trois exemples de directions dans lesquelles un changement pourrait être bien accueilli:

- une relation directe entre le député-législateur et le public. La confiance envers les législateurs croîtrait en fonction de leur relation directe avec le public. « Les Canadiens sembleraient approuver un renouvellement de leurs relations traditionnelles avec leurs députés. » Ceci contraste avec la tendance des gouvernements actuels d'accroître les rapports du public avec les fonctionnaires, relevant de multiples ministères et agences gouvernementales », précise M. Adam;
- un rôle plus important de l'opposition et des députés d'arrière-ban pour scruter les activités gouvernementales. « La télédiffusion de la « Période de questions » a insufflé à la population la conscience de la valeur de cette institution », remarque M. Adam;
- un développement des comités parlementaires et des groupes d'étude qui examinent et critiquent le gouvernement. « De telles activités, si elles sont largement publicisées par la presse écrite et par les médias électroniques, aideraient à démon-



Sous l'oeil vif et vigilant d'un policier torontois, près de 150 manifestants ont défilé hier devant la clinique d'avortement du Dr Henry Morgentaler.

Environ 110 gangs de jeunes font la loi à Chicago

PHILIPPE SAUVAGNARGUES

CHICAGO (AFP) — Chicago, la ville d'Al Capone, est à nouveau envahie par les gangs, mais cette fois-ci les gangsters chevronnés ont été remplacés par des groupes d'adolescents à la gachette facile qui sèment la terreur dans certains quartiers de la grande métropole du Midwest.

Selon certains experts, on n'avait pas vu tant de violence à Chicago depuis les années 1930 et la Prohibition. Des gangs de jeunes, dont les activités pendant de longues années se limitaient à des disputes de quartier pour le contrôle de leur territoire, se sont transformés en de véritables petits empires criminels qui se battent pour avoir la haute main sur un trafic fort lucratif de drogue, de vols de voitures ou d'opérations d'extorsion. De plus, les membres de ces organisations ont tendance à jouer du pistolet pour un oui ou pour un non et se sont mis à tuer les disciples de gangs rivaux ou même de simples passants innocents avec une facilité qui a fini par provoquer une vive émotion à Chicago.

Un incident qui remonte à la fin de l'année dernière a ainsi provoqué un véritable choc psychologique à Chicago: la mort de Ben Wilson, 17 ans, jeune vedette de l'équipe de basketball de l'État, à l'avenir prometteur. Un beau jour de novembre, il se promenait en compagnie de son amie lorsqu'ils ont été pris à partie par trois adolescents membres d'un gang.

L'un d'entre eux, estimant avoir été bousculé, a dit à l'un de ses compagnons: « Ce type m'a poussé, crève-le ». Aussitôt dit, aussitôt fait, et quelques instants plus tard, Ben Wilson se retrouvait sur le trottoir avec deux balles de .22 dans le ventre. Il devait mourir le lendemain.

Selon la police, près d'une centaine de jeunes gens, âgés de 11 ans à une vingtaine d'années, ont été tués en 1984 à Chicago dans des incidents parfois similaires. Si la plupart des victimes appartenaient à des bandes rivales, certaines d'entre elles n'a-

vaient que le tort de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment.

Ainsi Robert Salgado, 12 ans, tué par une balle perdue au cours d'une poursuite entre membres de gangs rivaux, alors qu'il jouait devant chez lui, ou Carey Epkins, 26 ans, un jeune sourd-muet abattu à un arrêt de bus. Des membres d'un gang s'étaient apparemment mépris sur son langage par gestes, pensant qu'il les narguait en faisant le signe d'un groupe rival.

Chicago, indiquent les statistiques, compte cinq fois plus de victimes d'homicides jeunes que les autres agglomérations urbaines américaines, dont certaines, comme Los Angeles ou le South Bronx new-yorkais par exemple, ont pourtant leur compte de gangs juvéniles.

Malgré cela, il a fallu attendre le meurtre du jeune Ben Wilson pour que la ville prenne pleinement conscience du problème.

Les dénonciations en chaire dans les églises se sont multipliées et le maire de Chicago, Harold Washington, a décidé de renoncer aux coupures budgétaires qu'il envisageait dans la police, renforcant à la contre les gangs effectifs chargés de la lutte contre les gangs.

Un service téléphonique spécialisé, une *hotline*, vient d'ailleurs d'être inauguré à Chicago pour aider les membres de gangs qui cherchent à se libérer de leur emprise. Elle a été littéralement prise d'assaut.

La communauté est déchirée par cette violence absurde. « Il fallait faire quelque chose », explique le révérend Paul Hall, qui fait fonctionner cette ligne ouverte avec l'aide de volontaires, pour la plupart d'anciens membres de gangs.

« Certains correspondants, dit le pasteur, sont des adolescents qui disent avoir commis un crime. Je crois que j'ai tué quelqu'un, je ne peux pas dormir », se lamente un jeune homme affolé.

Si la plupart des appels émanent de jeunes, la ligne ouverte est également assaillie par des parents qui ont trouvé des armes dans la cham-

bre de leurs enfants ou des emblèmes divers qui les ont amenés à soupçonner l'appartenance de leur rejeton à un gang.

Il y a environ 110 gangs à Chicago, selon Elliott Mathews, porte-parole de la police locale, et l'on estime à environ 10,000 le nombre de leurs membres. Les âges sont très variables. Les plus jeunes peuvent n'avoir qu'une dizaine d'années et parfois moins, mais nombreux sont aussi ceux qui demeurent dans ces organisations bien au-delà de leur adolescence.

Les gangs varient selon les zones géographiques dans cette ville où la ségrégation demeure plus vivace que dans n'importe quelle autre grande ville américaine et sont composés pour l'essentiel de Noirs et d'Hispaniques.

Chaque gang a évidemment un nom, mais également des couleurs et toute une panoplie de signes de reconnaissance, vestimentaires ou gestuels. Pour les « Black Gangster Discipline Nation », les couleurs sont le noir et le bleu. Ils se distinguent également en portant une boucle d'oreille à l'oreille gauche et le chapeau incliné sur la droite. On trouve aussi les « Satan Disciples », les « Latin Kings » et autres « Imperial Gangsters », ainsi d'ailleurs qu'un gang qui s'est baptisé « Les Papes ».

Le plus important d'entre eux, El Rukin, possède ou détient plus ou moins légalement de nombreux immeubles dans certains quartiers peu favorisés de la ville. Ce gang compte de 200 à 250 membres et plusieurs centaines de sympathisants, selon la police. Il a installé son quartier général, connu sous le nom de La Mosquée, dans un immeuble fortifié décoré de fresques aux couleurs vives et défendu par une porte blindée.

Les activités des gangs vont du rançonnement des écoliers au trafic de drogue et certains disposent de véritables réseaux de distribution de drogue, de cambriolage et même de prostitution, qui, selon les experts, leur rapportent plusieurs millions de dollars par an.

trer aux Canadiens que le système fonctionne », note M. Adam.

« Une réforme parlementaire qui prendrait ces directions serait aussi conforme au nouvel accent mis sur le processus de consultation et de concertation », estime encore l'analyste.

Les éditeurs de la revue *Canadian Legislatures* voient quant à eux dans les résultats de leur sondage « un appui considérable des Canadiens aux institutions législatives et un remarquable vote de confiance pour le rôle précieux joué par les élus dans le processus gouvernemental ».

◆ CBS

chaîne CBS, qui n'a pas à désavouer son reportage, a laissé entendre que l'entente à l'amiable confirmait qu'elle avait eu raison.

Le général Westmoreland a déclaré qu'il était sorti vainqueur de ses démêlés avec la chaîne de télé-

vision américaine.

Le général a démenti, à l'occasion d'une conférence de presse, avoir renoncé à obtenir un seul des \$120 millions qu'il réclamait à la CBS par crainte de perdre sa bataille de trois ans pour se justifier.

Il a affirmé que la déclaration de CBS acceptant de fermer le dossier constituait les excuses qu'il recherchait.

Selon la déclaration de CBS, la chaîne de télévision « respecte les services prolongés et fidèles que le général Westmoreland a rendus à son pays et n'a jamais eu l'intention et ne croit pas que le général Westmoreland soit antipatriotique ou déloyal dans l'exécution de ses devoirs qu'il les conçoit ».

Le journaliste Mike Wallace, qui avait réalisé le reportage de *60 Minutes* sur le général Westmoreland, s'est félicité du règlement, indiquant qu'il était favorable « au journalisme en général et à CBS en particulier ».

La chaîne de télévision CBS, le *New York Times* et le *Washington*

Post avaient rapporté hier que, après 18 semaines d'instruction et plusieurs jours de négociations, les avocats des deux parties avaient simplement conclu que « personne n'avait aucune chance de gagner », selon les termes utilisés par une source proche de CBS.

Il n'y aura aucun remboursement dans l'affaire Westmoreland », qui réclamait \$120 millions US de dommages et intérêts à CBS qu'il avait accusé d'avoir diffusé un reportage diffamatoire en janvier 1982 intitulé *Les ennemis oubliés : une tromperie de la guerre du Vietnam*.

Selon cette émission, le général Westmoreland aurait sciemment trompé le président américain Lyndon Johnson et l'opinion publique en sous-évaluant les forces vietnamiennes avant l'offensive du Têt en 1968. Le procès s'était ouvert début octobre devant un tribunal fédéral de New York. L'ancien commandant en chef s'était défendu d'avoir déformé la vérité, notamment au cours de neuf journées de témoignage à l'automne dernier.

Selon le *Washington Post*, le général Westmoreland aurait été conseillé par son entourage juridique et financier de retirer sa plainte après le témoignage, mardi dernier, du colonel Gains Hawkins, chargé à l'époque de l'évaluation sur place des forces en présence.

Celui-ci avait indiqué que le général Westmoreland lui avait imposé en 1967 le chiffre de 300,000 troupes ennemies alors qu'elles étaient, selon toute évidence, plus de 500,000 — un chiffre politiquement inacceptable pour le général, a dit le colonel Hawkins.

Pour gagner son procès, le général Westmoreland devait convaincre le jury que le documentaire avait porté atteinte à sa réputation par des accusations mensongères et que CBS avait agi de façon délibérée.

AUJOURD'HUI

Le Centre d'information et d'éducation logement rappelle qu'il donne de l'information sur la loi 107 tous les jours de 9 h 30 à 17 h. 670-4552. Le Centre est aussi ouvert tous les mardis soirs à 19 h 30.

L'Association spirale invite tous les gens seuls, séparés ou divorcés à une causerie de Pierre L. Gagnieux, physiothérapeute et réflexologue intitulée « La réflexologie » à 20 h, à l'hôtel Holiday Inn Richelle, 505 est, rue Sherbrooke, angle Berri. 932-4908

Dernier d'une série de six cours sur le thème « La justice sociale comme Bonne Nouvelle ». On y parlera de « l'encyclique Populorum progressio de Paul VI, quinze ans après » en compagnie du père Karl Lévesque, s.j. Rendez-vous au Gesù, 1202 de Bleury. 866-2305

Le Comité de logement Rosemont tiendra une rencontre d'information sur les augmentations de loyer. Cette rencontre vous permettra de connaître les délais d'avis d'augmentation, les critères d'ordre économique dont se sert la règle pour fixer le loyer ainsi que les droits et recours que vous possédez. Rendez-vous au 19 h au 5897, 3e avenue. 727-6133

Le Centre commémoratif de l'holo-causte à Montréal, bibliothèque publique juive, présente actuellement le film « Chaim Rumkowski et les Juifs de Lodz ». Rendez-vous au 5151 chemin Côte-Sainte-Catherine. 735-2386 ou 735-6535

Asthmatisation de la population à une conférence en compagnie de Jean-Pierre Duchesnay, pharmacien qui parlera de l'asthme

et les médicaments, à 19 h 30 à l'Hôpital Sainte-Justine, 3175 Côte Sainte-Catherine, Étage A, amphithéâtre C. 761-3902

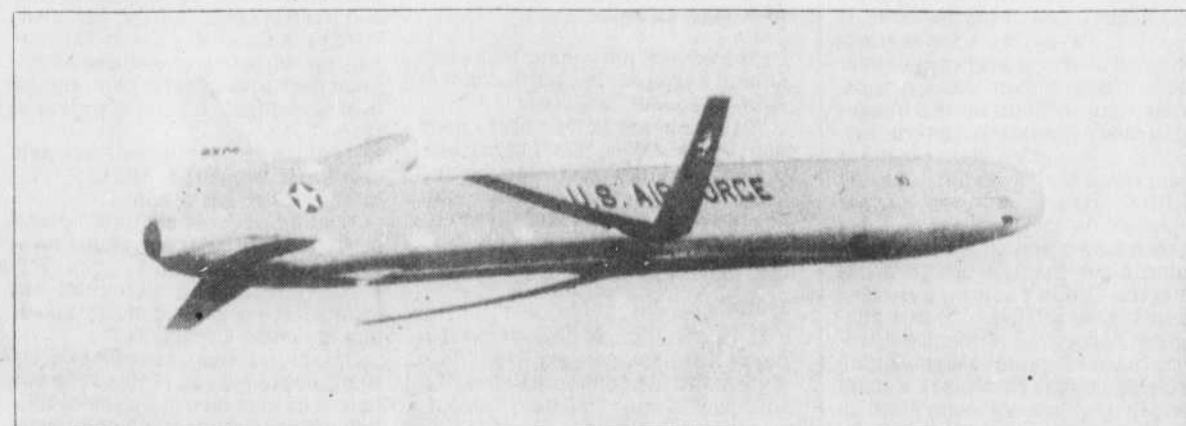
Soeur Suzanne Lafleche, r.b.p., animera une soirée de prière vocationnelle pour garçons et filles de 18 à 30 ans au Centre vocationnel, 827 est, rue Sherbrooke, de 18 h à 22 h 30. 526-9485

Le Centre St-Pierre organise une soirée d'information sur le phénomène des vidéo-clips, à 19 h 30. Rendez-vous au 1212 rue Panet. 524-3561

Communication-Jeunesse, en collaboration avec la compagnie Culinar, annonce la tenue du cinquième concours d'illustrations destinées aux livres pour enfants. Les candidats désireux de relever le défi peuvent demander un dépliant des règlements du concours à Communication-Jeunesse, 4445, rue St-François Xavier, Bureau 27, Montréal H2Y 2T1. 844-5939

Invitation conjointe de l'entraide missionnaire et de la Commission diocésaine pour la pastorale missionnaire à rencontrer un témoin de la famine en Éthiopie, Mgr Régis Belzile, capucin, et évêque de Moundou, au Tchad, depuis 1974, à l'Archevêché de Montréal, 2000 Sherbrooke ouest, salle 130-135, de 19 h 30 à 21 h 30. 270-6089

Connaissez-vous vos droits et obligations face à la loi de l'assurance-chômage. Le Comité chômage Sud-Ouest vous offre ses services au 1640 ouest St-Antoine, 3e étage. 933-5915



Un missile *Cruise* semblable à celui-ci doit survoler aujourd'hui même le territoire de l'Alberta.

Sept ans après son ouverture

La bataille de Narita fait toujours rage!

JIM ABRAMS

NARITA (AP) — Plantés derrière les barbelés et les barricades bordant l'aéroport de Narita, des groupes de jeunes contestataires et des agriculteurs réclament avec constance la reconversion de l'aéroport à sa vocation première, l'agriculture.

Dix-neuf ans après sa conception et sept ans après son ouverture, l'aéroport international du Nouveau-Tokyo demeure toujours la cible de sabotages. Une seule piste d'atterrissage est en fonctionnement et les projets d'agrandissement continuent d'être déjoués par le refus des paysans de quitter leurs terres.

«Le gouvernement ne peut pas me forcer à partir, affirme Kioshi Kato, 60 ans, dont le champ de pommes de terres est situé à l'endroit où la direction de l'aéroport prévoit la construction de deux nouvelles pistes d'envol. Ces terres étaient cultivées par mon père, et aujourd'hui par mon fils. La terre est plus importante que l'argent.»

Emmitoufflé pour se protéger de la neige, Kato est venu rejoindre dans les champs de paddy plusieurs dou-

zaines d'autres habitants, âgés pour la plupart, et environ 300 jeunes gauchistes. Ces derniers portent des casques de différentes couleurs selon leur groupe d'appartenance et des mouchoirs sur la bouche pour parer aux offensives des gaz lacrymogènes. Ils scandent: «Luttons par les armes» et «Détruisons l'aéroport de Narita».

Des grappes de policiers anti-émeute armés de longues matraques et de boucliers leur font face, immobiles. Tôt dans la journée, ils ont arrêté trois des manifestants au cours d'une échauffourée.

Le même scénario s'est produit des centaines de fois depuis que le gouvernement japonais a choisi en 1966 le site de Narita, à 65 km au nord-est de la capitale. Les agriculteurs locaux se sont d'abord insurgés en refusant de déménager sur les nouvelles exploitations proposées par le gouvernement, suivis peu après par des groupes d'étudiants contestataires.

Le bilan de toutes ces années de conflit, dressé par la police, s'élève à cinq morts et quelques 3,400 blessés pour la police, et à un mort au moins et des milliers de blessés et d'arres-

tations dans les rangs des contestataires.

Les actions violentes et la résistance opiniâtre des agriculteurs ont retardé de sept ans la mise en service de l'aéroport.

Le conflit devait atteindre son point culminant le 26 mars 1978, quatre jours avant le vol inaugural prévu. Au moment où 6,500 manifestants s'affrontaient violemment à 13,000 membres des forces de l'ordre, six extrémistes parvinrent à se glisser par les égouts dans la tour de contrôle et en détruisirent le matériel et les vitres. Cet acte de vandalisme retarda l'inauguration de deux mois supplémentaires.

Sept ans ont passé et l'aéroport de Narita a toujours l'allure d'un champ de bataille. Cerné de hautes barrières et gardé par 500 policiers, le visiteur doit pour s'y rendre, traverser un labyrinthe de barricades et de points de contrôle.

«Narita demeure toujours notre cible principale dans notre combat contre les autorités», dit Koichi Kishi, dirigeant la Chukaku-Ha (Armée révolutionnaire centrale), la plus grande et la plus active des organisations extrémistes japonaises.

Agé de 37 ans, Kishi est un «ancien» de Narita: «Je pensais que nous pourrions gagner la partie en deux ou trois ans. Mais nous restons jusqu'à la victoire. Les deux ou trois prochaines années seront cruciales.»

La récente allocation par le gouvernement de fonds pour la construction des nouvelles pistes a relancé le mouvement anti-aéroport.

Depuis l'automne, les extrémistes ont notamment incendié le quartier général du Parti démocratique libéral au pouvoir, les bureaux de trois de ses membres et la résidence du gouverneur de la province de Chiba. Ils ont attaqué plusieurs fois à la ro-



Plus de 10,000 contestataires à l'établissement de l'aéroport international du Nouveau-Tokyo dansent dans les rues de Narita, à 65 km au nord-est de la capitale, pour marquer leur désapprobation. Le même scénario s'est répété des centaines de fois depuis que le gouvernement japonais a choisi ce site en 1966. Le bilan de toutes ces années de conflit s'élève à cinq morts et 3,400 blessés pour la police et à un mort et des milliers de blessés dans les rangs des opposants.

Le marathon de la samba bat son plein au Carnaval de Rio

RIO DE JANEIRO (AFP) — Du petit unijambiste anonyme jusqu'à la plus belle fille du Brésil, en passant par le roi des travestis sans oublier le gouverneur, le Carnaval de Rio a ouvert son marathon de samba dimanche soir avec le défilé, 14 heures durant, de 20,000 danseurs grisés par le martèlement soutenu des batucadas (percussions).

Sous une chaleur écrasante, plus de 100,000 spectateurs, imités bientôt par les quelque 600 journalistes présents, ont vibré avec une folle intensité, redoublée à l'arrivée de l'aube, aux rythmes des timbales, tambourins, marimbas, et autres cuicas.

La «grande folie» a repris hier soir pour ne s'achever qu'aujourd'hui en fin de matinée après le défilé sur le Sambodrome (Esplanade de samba) des 16 écoles de danse pour un spectacle évalué à plus de \$10 millions en frais de chars allégoriques et déguisements fastueux.

Avec pour point commun, le thème de la nostalgie des belles années du Brésil de naguère, les sambas ont une fois de plus provoqué, l'espace d'une nuit, la symbiose d'un peuple marqué par de gigantesques disparités sociales. Depuis le pont surplombant l'Esplanade, créée par l'architecte de Brasilia Oscar Niemeyer, les miséreux des favelas sont «tombés dans la samba» tout comme les riches locataires des loges à \$10,000.

Le paroxysme de cette «sambocratie» a été atteint avec le défilé des deux dernières écoles du jour, la Mangueira, vainqueur de l'édition 1984, et la Mocidade independente, qui a opposé à la richesse des ornements de son adversaire, la puissance de sa batterie de 300 musiciens.

La présence à sa tête du manne-

quin Monique Evans, considérée comme la plus belle fille du Brésil, a rehaussé le charme de la Mocidade grâce aux ondulations lascives de cette splendide brune aux charmes à peine dissimulés à la curiosité de ses admirateurs, sous les yeux du gouverneur de Rio, Leonel Brizola.

Le rival de Monique Evans dans le milieu des modèles brésiliens, le travesti Roberta Close, n'aura eu droit qu'à un succès d'estime lors de son passage au sein de la Mangueira, face à un public probablement lassé de la publicité tapageuse faite depuis six mois autour de celle qui répond à l'état civil au nom de Luiz Roberto.

Mais aucune acrimonie n'a assombri l'atmosphère de cette fête libératrice, si ce n'est l'expulsion du défilé d'un intrus en la personne du beijoqueiro (embrasseur). Le Portugais Moura est en effet le spécialiste du «baiser volé» aux vedettes de la politique et du spectacle au Brésil où il vient de purger une peine de 11 mois de prison pour avoir embrassé, malgré lui, un maire de la banlieue de Rio.

L'une des vedettes du défilé aura été le petit anonyme de la «Vila Isabel», un garçonnet de 7 ans, unijambiste, aidé d'une seule béquille pour mieux brandir l'étendard bleu, blanc et rouge de son école, au milieu de mulâtresses aux seins nus.

Doté de ses deux jambes, mais ivre de fatigue, son voisin marcheur sur échasses géantes n'a pas eu la même résistance. Il a dû être évacué par les pompiers.

À l'entrée du Sambodrome, avant son entrée en scène, une danseuse avait de son côté trouvé un cordonnier de fortune pour réparer son talon de chaussure défaillant: un policier, qui avait troqué son P.38 pour un marteau.

Une exécution tous les dix jours aux USA

JAMES H. RUBIN

WASHINGTON (AP) — Au cours des 20 vingt dernières années, les exécutions capitales aux États-Unis étaient devenues exceptionnelles. Actuellement, on en compte une tous les dix jours, et le rythme des exécutions va encore s'accroître.

James David Raulerson, qui est mort sur la chaise électrique dans l'État de Floride récemment, a été le cinquième à subir une exécution capitale aux États-Unis depuis le début de l'année.

Les responsables de la justice se refusent à prédire le nombre total des condamnés qui seront exécutés cette année, mais des dizaines de détenus des quartiers de condamnés à mort sont très près de perdre leur dernière bataille juridique pour échapper à la mort.

Après la décision de la Cour suprême qui autorisa les États à rétablir la peine capitale en 1976, il n'y a eu que 11 exécutions capitales de 1977 à 1983. Au cours des dernières 21 semaines, on a en dénombré 15.

Au début, le temps a joué en faveur des condamnés: une exécution seulement en 1977, aucune en 1978, deux en 1979, aucune en 1980, une en 1981, deux en 1982 et cinq en 1983. Mais il y a eu 21 exécutions capitales en 1984 et cinq pour le seul mois de janvier dernier.

Mais l'étau semble se resserrer sur les condamnés à mort des prisons américaines, estimés à plus de 1,400.

Cette augmentation du nombre des exécutions est bien accueillie par les fonctionnaires chargés de l'exécution des lois, qui soutiennent que la peine de mort aura plus d'effet dissuasif si elle est réellement appliquée.

La Cour suprême, qui a exprimé

son impatience grandissante face à la multiplication des procédures d'appel ayant permis à des centaines de condamnés de n'être pas exécutés des années après leur jugement, a joué un rôle important dans l'actuel renversement de tendance.

En juillet 1983 en effet, les juges de la Cour suprême, dans une décision, ont autorisé les cours d'appel des États à raccourcir les délais de la procédure pour rejeter les tentatives juridiques visant à retarder à la dernière minute les exécutions.

Selon la Cour, le tribunal d'appel peut refuser le report de l'exécution s'il estime que les motifs de l'appel ne sont pas suffisants.

Cette décision explique l'augmentation du nombre des exécutions, étant donné que de plus en plus de condamnés ont épuisé les délais légaux d'appel.

Une écrasante majorité d'Américains approuvent la peine de mort, mais on peut s'interroger sur une éventuelle évolution de l'opinion sur ce sujet, devant cet accroissement du nombre des exécutions. Selon un sondage effectué récemment par Media General-Associated Press, 84% des Américains — pourcentage jamais atteint — sont favorables à la peine de mort.

Bien que 38 États sur 50 aient rétabli la peine de mort depuis 1976, il n'y a eu des exécutions que dans 12 États (Utah, Floride, Nevada, Indiana, Virginie, Texas, Alabama, Mississippi, Louisiane, Géorgie, Caroline du Nord et Caroline du Sud), soit en majorité des États du sud.

Quand la Cour suprême déclara inconstitutionnelle la peine de mort en 1972, aucun condamné n'avait été exécuté depuis cinq ans. La décision était fondée sur l'attendu que les condamnations à mort étaient infligées d'une façon arbitraire et irrégulière.

UN REGARD NEUF SUR LES AFFAIRES.

Avec la publication récente du Devoir économique — un nouveau cahier exceptionnel réalisé par une nouvelle équipe de journalistes chevronnés — le journal Le Devoir vient combler un manque et devient le seul quotidien à offrir un contenu économique et financier exhaustif.

Cotes boursières américaines et canadiennes, indice général individuel, taux d'escompte, devises étrangères, performance du dollar et des métaux, marché des options, contrats à terme, fonds mutuels, mercuriale, évaluation de la performance dans chacun des secteurs, statistiques économiques, nouvelles des compagnies, résultats financiers, nouvelles émissions, avis de dividendes, conjoncture économique nationale et internationale, graphiques, analyses...

Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligente, spécialement structurée pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Le Devoir, c'est aussi un regard franc sur le monde politique, social et culturel.

Abonnez-vous!

LE DEVOIR ESSENTIEL!

SPORTS

Jacques Demers reprochait à Lemieux ses lacunes défensives

GUY BOILLARD

ST. LOUIS (PC) — « Vous me connaissez, souligne Jacques Demers. Si un gars veut rester dans son équipe, il doit jouer défensivement ».

Le remarque ne s'appliquait pas à Alain Lemieux, la nouvelle coqueluche des Nordiques, mais elle lui va comme un gant. Franchement impressionnant depuis son arrivée avec les Nordiques (« il a des gestes de son frère », entend-on un peu partout), il a cédé sa place à Luc Dufour dans l'uniforme des Blues.

« Avec des joueurs comme

Bernie Federko, Doug Wickheiser, Doug Gilmour et Dave Barr, nous n'avions pas de place au centre pour lui », soutient l'instructeur des Blues.

Mais c'est un secret de polichinelle que Demers lui reprochait des lacunes défensives, ce à quoi Michel Bergeron répliquait: « S'il contrôle toujours la rondelle, il n'aura pas trop de problèmes en défensive... »

A St-Louis, Demers a placé Dufour à la gauche de Bernie Federko et Joe Mullen, sur le trio numéro un des Blues, à la place de Kevin LaValle, au rancart pour la saison après avoir été opéré à un genou.

« Cela procure à Bernie un

bon homme pour aller dans les coins, a déclaré Demers. Je ne sais pas à quel point il est bon, mais il a le désir ».

« Ce n'est pas un joueur raffiné, a commenté le directeur-gérant Ron Caron, et c'est un patineur moyen. Mais il a un bon lancer et peut prendre sa place devant le filet. C'est avant tout un gros travaillant, un joueur défensif, et non un marqueur ».

Selon un membre de l'organisation des Nordiques, Dufour aurait pratiquement désappris à jouer au hockey avec les Bruins, à force de mettre l'accent sur la défensive.

La domination des Flyers se poursuit contre Pittsburgh

PHILADELPHIE

(AP) — Thomas Erikson a mis en oeuvre une poussée de quatre buts en moins de cinq minutes en première période, et les Flyers de Philadelphie ont facilement défaits les Penguins de Pittsburgh 8-2, hier après-midi dans une match de la Ligue nationale de hockey. Il s'agissait de la cinquième victoire de suite des Flyers, qui n'accumul pas qu'un retard de trois points sur les Capitals de Washington, en tête de la section Patrick.

Les Flyers étaient à 13 points des Capitals il y a une semaine seulement. Ils ont de plus un match en réserve.

Il s'agissait par ailleurs de la neuvième défaite consécutive des Penguins, qui n'ont pas remporté la victoire à leurs 12 derniers matchs (0-11-1). Les Penguins n'ont pas savouré la victoire à l'extérieur depuis le 2 janvier der-

nier et ils ont perdu 17 parties de suite face aux Flyers depuis 1974.

Flyers 8, Penguins 2

Première période	
1-Philadelphie: Erikson 9 (Howe, Propp)	5-54
2-Philadelphie: Craven 18 (Sinsalo, Marsh)	7-36
3-Philadelphie: Zedel 11 (Kerr, Crossman)	9-59
4-Philadelphie: Hospadar 2 (Zevel, Sinsalo)	10-46
Pénalités — Bullard Pgh 8:21, Brown Phi 11:01, Rissling Pgh 13:20, Howe Phi 13:50, Rissling Pgh 15:38, Brown Phi, Lamoureux Pgh 18:16	
Deuxième période	
5-PITTSBURGH: Sheddin 28 (McCarthy, Loney)	8:11
6-PITTSBURGH: McCarthy 6 (Chabot, Taylor)	10:16
7-PHILADELPHIE: Propp 31 (Poulin, Kerr)	10:57
8-PHILADELPHIE: Smith 11 (Kerr, Zedel)	16:33
Pénalités — Cochrane Phi 13:49, Kerr Phi (majure) 19:24	
Troisième période	
9-PHILADELPHIE: Erikson 10 (Propp, Poulin)	4:15
10-PHILADELPHIE: Marsh 1 (Zevel, Sinsalo)	7:13
Pénalités — Taylor Pgh 7:47	
Tirs au but	
Pittsburgh: 1 12 5-18	
Philadelphie: 19 14-40	
Gardiens — Pittsburgh, Romano; Philadelphie, Frosse. A. — 17, 191.	

EN BREF...

Marie-Andrée Masson dans les points

NOVE MESTO, Tchécoslovaquie (AFP-PC) — Marie-Andrée Masson de Victoriaville a récolté pour la deuxième fois cette saison des points sur le circuit de la Coupe du Monde, hier, lorsqu'elle a terminé 15e au 5 kilomètres de ski de fond de Nové Mesto, en Tchécoslovaquie. La Norvégienne Anette Boe, double championne du monde (5 et 10 kilomètres) à Seefeld, en Autriche, au mois de janvier, a confirmé, hier, sa supériorité actuelle en triomphant de cette sixième épreuve de la Coupe du monde féminine de ski de fond. Masson, âgée de 21 ans, a réussi un temps de 15:01.1, soit la meilleure performance des concurrents nord-américains. « C'était son type de course, a expliqué l'entraîneur canadien Larry Sinclair. Elle était en forme et très agressive. » Jenny Walker d'Ottawa et Carol Gibson de Camrose, en Alberta, ont terminé respectivement 34e et 37e. Boe est devancée en classement général de la Coupe du Monde par sa compatriote Grete Nykkelmo (cinquième hier), la troisième étant une autre Norvégienne, Brit Pettersen (20e hier).

Mike Rogers, joueur de la semaine

Le joueur de centre Mike Rogers, auteur de trois buts et trois aides au cours de deux victoires des Rangers de New York, a mérité le titre de joueur par excellence de la dernière semaine dans la Ligue nationale de hockey. Les noms de l'ailier droit Ron Duguay des Red Wings de Detroit, auteur de cinq buts et deux passes en trois matches, du joueur de centre Greg Malone des Whalers de Hartford et de l'ailier gauche Michel Goulet des Nordiques, qui ont tous les deux compté quatre buts et obtenu trois aides, ont également été considérés au scrutin. Rogers a enregistré deux buts et en a préparé un autre lors du triomphe de 8-7 des Rangers sur les Oilers d'Edmonton, vendredi. Il a aussi obtenu un but et deux passes dans la victoire de 9-3 des siens sur les Islanders, dimanche.

Les Jeux d'hiver à Sydney

SYDNEY, N.E. (PC) — Une lettre d'intention prévoyant des déboursés de \$8.5 millions pour l'aménagement d'installations sportives pour la tenue des Jeux d'hiver de 1987 a été signée hier, mettant ainsi fin à l'incertitude qui planait sur le sort des Jeux. Ces fonds serviront à moderniser les facilités de ski à Cape Smokey et à construire un arena au Colège de Cap Breton ainsi qu'un complexe sportif à Sydney.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams							
	pj	g	p	bp	bc	pts	
BUFFALO	56	28	16	12	209	159	68
MONTREAL	58	28	20	12	221	194	66
QUEBEC	59	28	23	8	238	209	64
BOSTON	58	25	25	8	214	205	58
HARTFORD	56	18	31	7	192	250	43

Section Lester Patrick

	pj	g	p	bp	bc	pts	
WASHINGTON	59	35	16	8	246	176	78
PHILADELPHIE	56	33	16	7	238	177	73
ISLANDERS NY	57	30	23	4	260	228	64
RANGERS NY	57	19	29	9	208	237	47
NEW JERSEY	56	18	30	8	191	227	44
PITTSBURGH	54	18	31	5	191	251	41

Division Clarence Campbell

Section James Norris

	pj	g	p	bp	bc	pts	
ST-LOUIS	56	27	19	10	219	208	64
CHICAGO	59	26	29	4	231	230	56
DETROIT	59	17	31	11	219	268	45
MINNESOTA	58	16	31	11	199	238	43
TORONTO	58	14	37	7	182	252	35

Section Connie Smythe

	pj	g	p	bp	bc	pts	
EDMONTON	58	40	12	6	294	198	86
CALGARY	58	29	22	7	267	228	65
WINNIPEG	60	29	24	7	257	262	65
LOS ANGELES	58	25	22	11	258	242	61
VANCOUVER	58	17	33	8	197	293	42

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Label

	pj	g	p	bp	bc	pts	
VERDUN (3)	56	30	24	2	295	256	65
ST-JEAN (4)	56	28	20	8	286	276	60
HULL (3)	58	28	29	1	309	301	60
LAVAL (3)	57	23	33	1	256	288	50
LONGUEUIL (6)	58	17	39	2	240	303	42

Section Frank Dillo

	pj	g	p	bp	bc	pts	
SHAWINIGAN (1)	57	41	15	1	319	213	82
CHICOUTIMI (3)	55	32	19	4	257	226	71
DRUMMONDVILLE	55	30	21	4	295	261	64
QUEBEC (1)	58	27	28	3	257	314	58
T-RIVIÈRES(4)	57	26	30	1	262	268	57
GRANBY (1)	55	20	34	1	263	333	42

N.B. Le chiffre entre parenthèse représente les points bonus obtenus à la suite d'une prolongation.

LIGUE COLLEGIALE AAA

	pj	g	p	bp	bc	pts	
x-VICTORVILLE	40	32	4	4	239	139	68
LEVIS-LAUZON	40	21	18	1	197	184	43
ST-HYACINTHE	40	20	19	1	192	183	41
ST-GEORGES	40	20	0	191	183	40	
ST-JEROME	40	18	19	3	175	175	39
ST-LAURENT	40	15	21	4	158	196	34
THETFOUR	40	15	24	1	159	186	31
SHERBROOKE	40	12	28	0	161	219	24

HOCKEY

Ligue Nationale

Dimanche

Québec 4, Minnesota 3
Toronto 5, Hartford 4
Detroit 4, Chicago 4
Rangers 9, Islanders 3
New Jersey 2, Winnipeg 2

Hier

Pittsburgh à Philadelphie
Edmonton à Buffalo

Ce soir

Montréal à St-Louis
Los Angeles à Québec
Edmonton à Toronto
Calgary à Islanders
Hartford à Winnipeg

Mardi

Montréal à Chicago

Calgary à Pittsburgh

St-Louis à Detroit

Boston à Minnesota

Les meneurs

Parties d'hier non comprises			
	b	a	pts
Gretzky, Edm.	56	103	159
Kurri, Edm.	53	106	106
Bossy, Isl.	47	51	98
Hawerchuk, Wp	36	61	97
Dionne, LA.	34	59	93
B. Sutter, Isl.	34	51	85
MacLean, Win.	31	52	83
Coffey, Edm.	24	57	81
Nicholls, LA.	37	42	79
Nilsson, Cal.	28	51	79
Federko, St-L.	22	57	79
D. Savard, Chi.	31	46	77
Tonelli, Isl.	30	47	77
Gartner, Wash.	35	41	76
P. Stastny, Qué.	26	50	76
Kerr, Phi.	45	30	75
G. Carbonneau	15	23	38
Bobby Smith	11	25	36
Larry Robinson	10	26	36
Yzerman, Det.	21	50	71
Goulet, Qué.	42	28	70
Krusheynski, E.	36	34	70
Fox, LA.	24	46	70
Taylor, LA.	32	39	69

Vendredi

Sherbrooke à Lévis

Thetford à St-Jérôme

St-Hyacinthe à Victo'ville

St-Laurent à St-Georges

Les meneurs

Parties d'hier non comprises			
	b	a	pts
Mats Naslund	32	29	61
Pierre Mondou	15	34	49
Mario Tremblay	21	27	48
Chris Chelios	5	39	44
G. Carbonneau	15	23	38
Bobby Smith	11	25	36
Larry Robinson	10	26	36
Tom Kurvers	9	24	33
Ryan Walter	15	13	28
Mike McPhee	13	15	28
Chris Nilan	14	12	26
Mark Hunter	16	8	24
Petr Svoboda	3	18	21
Bob Gainey	12	7	19
Ron Flockhart	6	13	19
Alfie Turcotte	5	14	19
Rick Green	1	15	16
Craig Ludwig	4	11	15
Lucien Delbois	8	3	11
Kent Carlson	1	1	2
Jeff Teal	0	1	1
Bob Penney	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Penney	2402	127	1	3.17
Sotaert	1145	63	0	3.30

(Quatre buts dans un filet désert)

Ligue Majeure du Québec

Dimanche

Hull 8, Québec 1

St-Jean 7, Shawinigan 4

Longueuil 4, Verdun 1

Hier

Drumville à Laval

Granby à Chicoutimi

Ce soir

T-Rivières à Longueuil

Mercredi

Québec à Granby

St-Jean à Hull

Pierre Harvey a été mal informé

JO MALLÉJAC

Si Gaétan Boucher a quelque peu déçu à Hamar, (mais on s'y attendait), nous avons quand même eu une bonne nouvelle en provenance d'Europe lors du week-end écoulé.

En effet Pierre Harvey, passablement désorienté après sa série d'échecs au mondial de Seefeld (Autriche) le mois passé, s'est brillamment réhabilité samedi lors des 15 km de Witoscha (Bulgarie), comptant pour la Coupe du Monde. Il a terminé au septième rang à 66 secondes du Suédois Gunde Svann, champion du Monde 85 des 30 et 50 km. Cela va lui permettre de se replacer dans le paquet de l'élite mondiale au classement cumulé de cette Coupe du Monde qui va se poursuivre à Sykkylvar (URSS) le 22 janvier sur 15 km, Lathi (Finlande) le 25 sur 50 km, Falun (Suède) le 10 mars sur 30 km et Holmenkolen (Norvège) le 16 mars sur 15 km.

Cette performance (la meilleure qu'il ait réussie depuis sa sixième place acquise à Falun le 14 mars 1982), lui a permis de devancer des fondeurs réputés, à commencer par le Suédois Thomas Wassberg (12e), champion olympique 84 des 50 km et deuxième des 15 km du mondial 85, et le Soviétique Vladimir Sachnov, quatrième des 30 km de Sarajevo l'an passé.

Dépassé techniquement à Seefeld, où les meilleurs utilisèrent le pas de patin, nettement plus rapide que le pas alternatif, Pierre a dû mettre les bouchées doubles depuis trois semaines pour combler ce handicap. Aussi, s'il avait

été informé de cette magistrale évolution plus tôt, il n'aurait certainement pas fait chou blanc en Autriche. Sur 15 km à Seefeld, il avait fini à plus de trois minutes du Finlandais Haerkonen, le vainqueur. Samedi à Witoscha, il n'était plus qu'à 66 secondes de Svann, classé cinquième à Seefeld, à 65 secondes de Haerkonen.

Et on se pose la question: comment se fait-il que les techniciens canadiens n'aient pas su que la technique du pas de patin était en train de supplanter tous les autres modes de progression? C'est trop gros pour qu'on accepte cette radicale modification sans explication. Notons en effet que si Harvey avait mis une minute de moins, ou plus, sur 15 km à Seefeld (en fait ce qu'il a gagné sur Svann à Witoscha), il se serait classé à coup sûr dans les 15 premiers. Nous sommes quand même en droit de nous interroger.

Déflections massives en athlétisme

Les championnats canadiens d'athlétisme en salle ont souffert d'un nombre impressionnant de déflections. En fait la plupart des grandes vedettes de notre athlétisme d'été n'étaient pas au rendez-vous, principalement Debbie Brill, Lynn Kanuka-Williams, (laquelle la semaine précédente avait raflé quelques milliers de dollars US en terminant troisième des 15 km), Gasparella à Tampa, Angelo Taylor, Angela Bailey, Brit McRoberts, Marita Payne, Ben Johnson, Desai Williams, Simon Hoogewerf, Paul Williams, Greg Duhaime, Wilton Ottey,

Mark McKoy, etc.

Evidemment le niveau des épreuves s'en est ressenti.

Mais fort heureusement quelques performances ont sauvé l'ensemble au Kinsmen Field albertain. Notamment en hauteur où Jeannie Cockcroft (Kajac Richmond), a franchi 1 m 88, troisième meilleure performance indoor au pays, tandis qu'en l'absence de son grand rival Ottey, Alain Métellus (Montreal Inter) s'élevait à 2 m 25, son meilleur bond cet hiver, avant d'échouer de fort peu à 2 m 29. Notons encore les 47.85 aux 400 d'André Smith (Winnipeg), le spectaculaire duel Wiseman-Newhouse sur 800 m (1:51.63... mais oui), et la palpitante empoignée à la longueur masculine entre Kyle McDuffy 7 m 31, Eldrich Floreal (Montreal West) 7 m 24 et Michel Boutet (Titan de Laval) 7 m 19.

Aux médailles québécoises de Métellus, Floreal et Boutet, vainqueur par ailleurs du triple saut (15 m 42), il faut ajouter les breloques d'or de Renée Bélanger (CA Longueuil), 2:07.34 aux 800 m, Simone Lemieux (Université Laval) 5 m 50 en longueur, et Michel Brodeur (Montreal Inter), lequel en l'absence de McKoy et Jeff Glass s'est octroyé le titre du 60 m haies (7.91). Par ailleurs, Sylvain Lake troisième du 400 m a amélioré la MP Provinciale junior avec un chrono de 48.64, tandis qu'Orlando Haughton (Montreal West) s'adjugeait l'argent du 200 m (21.77, MP Québécoise, l'ancienne appartenait à Marvin Nash depuis 1980 avec 21.78).

En l'absence de nos tenors, la jeune vague a sauvé la situation.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — «Fast forward» 1 h 15, 9 h 15.

ASTRE II: — «Grenlines» 6 h, 9 h 45 — «Académie de police» 8 h.

ASTRE III: — «Indiana Jones et le temple maudit» 9 h 10 — «Faut-il pour deux?» 7 h.

ASTRE IV: — «The mean season» 7 h, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — «Voilà l'Amérique interdite» 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10.

BERRI II: — «La guerre des luques» 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 10, 9 h.

BERRI III: «La fille en rouge» 1 h 2 h 50, 4 h 40, 6 h 30, 8 h 20, 10 h.

BERRI IV: — «La dame en couleurs» 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

BERRI V: — «Kaos» 1 h 15, 4 h, 6 h 40, 9 h 20.

BONAVENTURE I: (861-2725) — «Mean season» 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BONAVENTURE II: — «Heaven help us» 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BROSSARD I: (465-5906) — «Les Ripoux» 7 h, 9 h 40.

BROSSARD II: «La fille en rouge» 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD III: (849-0041) — «Paris Texas» 1 h